

<https://47.snuipp.fr/Recrutement-2019-les-postes-aux-concours>



# Recrutement 2019 : les postes aux concours

- INSPE et Début de Carrière - Postes aux concours -

Date de mise en ligne : samedi 6 avril 2019

Dernière mise à jour : 6 avril 2019

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

**Avec 10 785 places ouvertes aux différents concours de recrutement de professeur des écoles, c'est 1 055 postes en moins par rapport à 2018.**

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Postes aux concours 2019

## Répartition nationale par type de concours :

- 9 636 (890 de moins) pour le 1er concours externe
- 162 (19 de moins) pour le concours externe spécial
- 274 (71 de moins) pour le 2d concours interne
- 18 (2 de plus) pour le 2d concours interne spécial
- 695 (77 de moins) pour le 3e concours

Voir dans le fichier joint.



Pour l'académie de Bordeaux, la répartition des 280 postes sera connue ultérieurement.

*Post-scriptum :*

## Les différents CRPE [1] :

- Le CRPE externe s'adresse aux étudiants inscrits en master 1 ou master 2 ainsi qu'aux personnes qui remplissent les conditions pour s'inscrire en deuxième année de Master et celles qui détiennent déjà un diplôme de master (ou un équivalent).
- Le CRPE externe spécial s'adresse aux mêmes personnes que le CRPE externe, avec comme particularité d'avoir deux épreuves supplémentaires portant chacune sur une langue régionale.
- Le second CRPE interne concerne certaines personnes qui ont déjà travaillé dans la fonction publique, qui peuvent justifier de trois ans d'expérience dans un service public et qui détiennent une licence (ou équivalent).
- Le second CRPE interne spécial s'adresse aux mêmes personnes que le second CRPE interne, avec comme particularité d'avoir deux épreuves supplémentaires portant chacune sur une langue régionale.
- Le troisième CRPE est accessible à tous ceux qui ont au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le

secteur privé, sans condition de diplôme.

---

[1] CRPE : Concours de recrutement des professeurs des écoles